

OFFRE D'EMPLOI

Régisseur général / régisseuse générale

Le Plongeoir, Pôle national Cirque, recrute un régisseur général / une régisseuse générale

Labellisé Pôle national Cirque, Le Plongeoir met en œuvre un projet artistique et sociétal unique, favorisant la rencontre entre artistes, habitantes et habitants des territoires : le cirque au quotidien. Le Plongeoir a été labellisé Pôle national Cirque par le ministère de la Culture en juin 2023. Il est devenu le 14^e établissement labellisé en France, le premier en région Pays de la Loire. Dans le champ du cirque contemporain, Le Plongeoir a pour missions le soutien à la création, la diffusion de spectacles, les enseignements et pratiques du cirque, l'action artistique et culturelle. Il contribue ainsi à la structuration de la filière cirque, aux échelles nationales, régionales et locales. Au Chapiteau, à La Cité du Cirque, au plus près des lieux de vie et de sociabilité, l'équipe du Plongeoir invente avec les artistes de nouveaux modes de rencontres et d'expériences artistiques.

Le Plongeoir met en œuvre une saison et un festival, avec plus de 50 spectacles pour 150 représentations à l'année. 35 équipes artistiques sont accueillies en résidence de création chaque année. Le Plongeoir dispose de deux lieux principaux : La Cité du Cirque, lieu d'enseignement et de création, et Le Chapiteau permanent, lieu de création et de diffusion. La programmation s'inscrit également dans des lieux partenaires du territoire et avec des chapiteaux itinérants.

Missions

Sous l'autorité du responsable du pôle Technique et prévention, elle ou il est responsable de la préparation, de l'exploitation et de la coordination technique de l'ensemble des événements de l'établissement.

Exploitation technique des événements

La régisseur ou la régisseuse :

- Comprend et met techniquement en œuvre le projet artistique de l'établissement.).
- Étudie les fiches techniques dans l'écriture de la programmation.
- Évalue la faisabilité technique des événements, en concertation avec tous les acteurs concernés. À ce titre, elle ou il assiste aux réunions de coordination d'activités.
- Propose des adaptations et des options au regard des contraintes existantes.
- Prépare, organise, coordonne et participe à l'accueil technique des événements.
- Définit et met en œuvre tous les moyens humains, budgétaires et matériels nécessaires à l'accueil technique des événements.
- Assure l'expertise technique et méthodologique sur lequel s'appuie sa hiérarchie.

Encadrement

La régisseur ou la régisseuse :

- Constitue et encadre les équipes de personnels techniques intermittents nécessaires.
- Fait le lien avec les équipes artistiques accueillies.

Sécurité

La régisseur ou la régisseuse :

- Participe à la sécurité des événements.
- Participe à la maintenance de l'ensemble des équipements.
- Met en œuvre les prescriptions de sécurité déterminées par le responsable du pôle Technique et prévention.

Parc matériel

La régisseur ou la régisseuse :

- Définit les investissements techniques nécessaires.
- Assure le suivi et l'entretien du parc matériel.
- Participe à la rédaction des documents techniques et réglementaires.

Particularités liées au poste

Travail en hauteur.
Manipulation et port de charges lourdes.
Horaires irréguliers avec amplitude variable.
Plages de travail les soirées, week-ends et jours fériés.
Grande disponibilité.

Profil

Savoir

Connaissance approfondie des différents corps techniques du spectacle vivant.
Lecture des fiches techniques.
Connaissance des réglementations de sécurité et de prévention liées aux matériels scénotechniques et électriques et des gestes et postures dans l'exercice des missions.
Connaissance de la réglementation liée à l'encadrement et au salariat des personnels intermittents.

Savoir-faire

Montage technique son, lumière, audiovisuel, agrès de cirque et maîtrise des risques et contraintes liés à ces spécificités.
Régie son et lumière.
Encadrement des équipes lors des montages, démontages et accueils techniques.

Savoir-être

Rigueur, capacité d'adaptation et de communication, capacité à rendre compte, capacité à travailler en solo et en équipe.
Encadrement des équipes lors des montages, démontages et accueils techniques.

Qualifications

Expérience significative obligatoire sur un poste similaire.
Habilitations électriques et travail en hauteur indispensables.
Habilitation accroches, CACES nacelle et chariot élévateurs souhaités.
Permis B indispensable.

Conditions du poste

CDI temps plein.
Cadre au forfait jours.
Poste Groupe 4 – Convention collective des entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285).
Rémunération : à partir de 2 264 € brut mensuel et selon qualifications et expérience.
Lieu de travail : Le Plongeur – Cité du Cirque, 6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans, et déplacements ponctuels sur d'autres lieux.

Candidatures

CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de Benjamin Chaumont, responsable du pôle Technique et prévention, par e-mail à administration@leplongeur-cirque.fr (objet : candidature au poste de régie générale).
Date limite de candidature : 2 février 2024. Poste à pourvoir dès que possible dans la saison 2023-2024.